

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 7 septembre 2011

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<i>Appel nominal</i>	(p. 7)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 6 juin 2011	(p. 7)
<i>Présidence</i> de monsieur Michel Reppelin, 3 <sup>e</sup> Vice-Président, en remplacement de monsieur Gérard Collomb	(p. 13)

En raison d'une erreur matérielle, les numéros d'ordre des dossiers N° B-2011-2660 à N° B-2011-2735 ont été rectifiés en les ramenant du n° B-2011-2560 jusqu'au B-2011-2635, sans modification de l'ordre de présentation des dossiers.

<b>N° B-2011-2515</b>	Décines Charpieu - Transfert, à titre gratuit, dans le domaine public de voirie communautaire de la section de la rue Jean Jaurès comprise entre la rue Sully et la rocade est (RD 317) -	(p. 7)
<b>N° B-2011-2516</b>	Feyzin - Transfert, à titre gratuit, dans le domaine public de voirie communautaire de la section de la rue des Naïves comprise entre la rue de Gondomar et la rue de Prague, située au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort -	(p. 7)
<b>N° B-2011-2517</b>	Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue des Mésanges et appartenant à la SCI Le Clos des mésanges -	(p. 9)
<b>N° B-2011-2518</b>	Corbas - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées rue des Mésanges et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Villa Jardin 2 -	(p. 9)
<b>N° B-2011-2519</b>	Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Mésanges et appartenant à la société France Terre -	(p. 9)
<b>N° B-2011-2520</b>	Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées rue des Mésanges et chemin de Grange Blanche, appartenant à la SCI Les Heures Claires -	(p. 9)
<b>N° B-2011-2521</b>	Couzon au Mont d'Or - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles situées l'une rue Pierre Dupont angle place Ampère, l'autre place Fayard et appartenant à la commune -	(p. 9)
<b>N° B-2011-2522</b>	Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées rue Jules Guesde et appartenant à Renault Trucks SAS ou toute autre société qui lui sera substituée -	(p. 9)
<b>N° B-2011-2523</b>	Lyon 3 <sup>e</sup> - Acquisition, à titre gratuit, de la parcelle DR 180, située boulevard Vivier Merle et appartenant à la ville de Lyon -	(p. 9)
<b>N° B-2011-2524</b>	Lyon 1 <sup>er</sup> - Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Acquisition, à titre gratuit, d'un volume de tréfonds dépendant d'une parcelle située 138, boulevard de la Croix-Rousse et appartenant au syndicat des copropriétaires du 138, boulevard de la Croix-Rousse -	(p. 9)
<b>N° B-2011-2525</b>	Lyon 7 <sup>e</sup> - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située Passage Faugier et appartenant à la SCI Lyon Gerland ou toute autre société qui lui sera substituée -	(p. 9)

<b>N° B-2011-2526</b>	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Condorcet et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Charmilles -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2527</b>	<i>Ecully - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles, l'une située chemin de Grandvaux, les 2 autres chemin du Trouillat et appartenant à l'association syndicale libre Les Sabines -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2528</b>	<i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rues Louis Saulnier et Paul Arcis et appartenant à la SAS Escale Majolane -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2529</b>	<i>Oullins - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 75-77, chemin de Chasse et appartenant à la société Icade promotion logement -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2530</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Lamartine, d'une partie de la rue Victor Hugo et de l'avenue du Velin - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain pour des bassins de rétention existants et leur extension situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du fort et appartenant à l'association syndicale libre (ASL) Clos du Fort 1 et 2 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2531</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire des rues de Strasbourg et de Bruxelles, d'une partie de l'avenue de l'Europe et de la rue de Laupheim et acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située route de Vénissieux - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain constituant un bassin de rétention existant situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'ASL Champ Plantier 1 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2532</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire des rues de Prague et de Onuca et d'une partie de l'avenue de l'Europe - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain nu situées rue Docteur Jean Long situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) Champ Plantier 3 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2533</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie de l'avenue du Velin et d'une partie de la rue des Naïves situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'ASL Champ Plantier 2 extension -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2534</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire des rues de Gondomar et de Paris, d'une partie de l'avenue de l'Europe et des rues de Laupheim et des Naïves - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain pour des bassins de rétention existants et leur extension situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'ASL Champ Plantier 2 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2535</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie de l'avenue du Velin et d'une partie de la rue Victor Hugo - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain nu situées rue du Docteur Jean Long situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'association syndicale libre (ASL) Clos du Fort 3 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2536</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition des lots n° 4 et 20 de la copropriété située 2, rue Jean Bourgey, à l'angle de la rue Francis de Pressensé et appartenant aux époux Grimaldi -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2537</b>	<i>Lyon 8° - ZAC Mermoz nord - Acquisition de 2 parcelles issues de la parcelle cadastrée AN 113 et situées avenue Jean Mermoz, rue Genton et rue du professeur Ranvier et appartenant à l'OPH Grand Lyon Habitat -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2538</b>	<i>Lyon 3° - Acquisition d'un terrain de 2 677 mètres carrés à détacher de la parcelle DI 43 et ses bâtiments ainsi que 48 places de stationnement de la pépinière d'entreprises située 115, avenue Lacassagne et appartenant à la Société anonyme de construction de la ville de Lyon (SACVL) -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2539</b>	<i>Montanay - Acquisition d'une parcelle de terrain située sur le chemin d'accès du 66, rue des Frères Voisin et appartenant aux conjoints Marceau -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2540</b>	<i>Montanay - Acquisition d'une parcelle de terrain située 96, rue des Frères Voisin et appartenant à M. Pierre-Jean Penot et Mme Lise Faucon -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2541</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 12-14, rue Geoffray angle rue Benjamin Constant et appartenant à la société Solendi HMF -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2542</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 496 et 646 du bâtiment B de la copropriété Le Terraillon située 8, rue Hélène Boucher et appartenant aux conjoints Kocagoz-Karyagdi -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2543</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 385 et 535 du bâtiment B de la copropriété Le Terraillon située 18, rue Hélène Boucher et appartenant aux époux Bah -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2544</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 74 et 258 du bâtiment A de la copropriété Le Terraillon dans un immeuble situé 5 rue Guynemer et appartenant à monsieur Maurice André -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2545</b>	<i>Bron - Acquisition du lot n° 691 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment C de la copropriété Le Terraillon située 38, rue Marcel Bramet et appartenant à M. Gurcel Aslan -</i>	(p. 10)

<b>N° B-2011-2546</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition du lot n° 1 du bâtiment A de la copropriété située 110, rue de Francis de Pressensé et appartenant à monsieur Jean-Louis Kazan -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2547</b>	<i>Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 10, rue Alphonse Daudet et appartenant à Mme Réjane Guilloux-Gérin - Abrogation de la décision n° B-2010-1812 du Bureau du 11 octobre 2010 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2548</b>	<i>Saint Priest - Acquisition de la parcelle cadastrée DH 60 située 9, rue Maréchal Leclerc et appartenant aux consorts Pérez -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2549</b>	<i>Caluire et Cuire - Acquisition d'une parcelle de terrain située 93-95, quai Clémenceau et appartenant à l'Association immobilière d'éducation - lycée multilingue de Lyon Ombrosa - Approbation d'une convention -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2550</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 55 et 62, avenue Roger Salengro et appartenant à la commune -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2551</b>	<i>Mions - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées route de Toussieu et appartenant aux Consorts Gebel-Coiffier -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2552</b>	<i>Sathonay Camp - Acquisition d'une parcelle de terrain située 27, avenue des Bruyères et appartenant à M. et Mme Daniel Verne -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2553</b>	<i>Rillieux la Pape - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées chemin de l'Ecole et appartenant à la commune - Abrogation de la décision n° B-2006-4473 du Bureau du 4 septembre 2006 -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2554</b>	<i>Lyon 3° - Acquisition du lot n° 302 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 104, rue Maurice Flandin et appartenant aux époux Sartou -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2555</b>	<i>Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située 34, rue de la Roue et appartenant à M. et Mme Philippe Moy -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2556</b>	<i>Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Mangetemps et appartenant à M. Nunzio Fasciani -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2557</b>	<i>Montanay - Acquisition d'une parcelle de terrain située sur le chemin d'accès du 68, rue des Frères Voisin et appartenant aux époux Pinatel -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2558</b>	<i>Caluire et Cuire - Acquisition et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la place de la Rochette -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2559</b>	<i>Cailloux sur Fontaines - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie du chemin des Grandes Côtes -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2560</b>	<i>Villeurbanne - Déclassement et cession, à la société SCI Bâtiment B ou par substitution la société de crédit-bail Fructicomi, d'un terrain à détacher de la parcelle CI 184 situé 19, rue Louis Ducroize -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2561</b>	<i>Oullins - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située place Kellermann au profit de la SCI Hôtel Kellermann -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2562</b>	<i>Lyon 9° - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle des rues de la Martinique et Antonin Laborde -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2563</b>	<i>Villeurbanne - Déclassement et cession d'un terrain à détacher de la parcelle CI 184 situé 19, rue Louis Ducroize au profit de l'entreprise Valla SAS - Abrogation de la décision n° B-2011-2363 du Bureau du 6 juin 2011 -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2564</b>	<i>Villeurbanne - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Léon Fabre -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2565</b>	<i>Lyon 7° - Revente à la SA d'HLM Sollard d'un immeuble situé 62, route de Vienne -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2566</b>	<i>Sainte Foy lès Lyon - Revente, à Habitations modernes et familiales Rhône-Alpes (HMF), de l'immeuble situé 89, avenue Foch -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2567</b>	<i>Montanay - Cession d'une parcelle de terrain située 365, rue Centrale constituant un délaissé de voirie à M. Christophe Tain -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2568</b>	<i>Saint Genis Laval - Cession, aux consorts Koch-Mellard, d'un immeuble situé 83, chemin des Sources -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2569</b>	<i>Meyzieu - Cession, aux époux Bardesono, d'une parcelle de terrain située 2, rue Arago -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2570</b>	<i>Saint Priest - Cession, à la SCI Vaillance Immobilier, d'un terrain situé chemin du Lortaret -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2571</b>	<i>Caluire et Cuire - Cession, au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), d'un immeuble situé 93, rue Coste -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2572</b>	<i>Villeurbanne - Cession, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, de 2 parcelles situées 7, rue du Vert Buisson -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2573</b>	<i>Lyon 8° - Cession, à la ville de Lyon, du kiosque à musique édifié place Ambroise Courtois -</i>	(p. 11)

<b>N° B-2011-2574</b>	<i>Bron - Cession, à M. Gurcel Aslan, des lots n° 1180, 1090 et 1370 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terraillon située 17, rue Jules Védrine -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2575</b>	<i>Bron - Cession, aux époux Bah, des lots n° 1205 et 1115 du bâtiment D de la copropriété Le Terraillon située 13, rue Jules Védrine -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2576</b>	<i>Lyon 9° - ZAC nord du quartier de l'Industrie - Cession, à M. Jacques Brand, gérant de la société ADA, d'un bien immobilier situé 93, avenue Sidoine Apollinaire, cadastré sous le numéro 28 de la section CR et versement d'une indemnité de résiliation du bail commercial de cette société au 23, rue Joannès Carret -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2577</b>	<i>Lyon - Cession, par la ville de Lyon, des marques Lyon convention Center, Lyon convention Centre, Lyon conférence Center, Lyon conférence Centre, Lyon Congress Center, Lyon Congress Centre au profit de la Communauté urbaine de Lyon - Approbation de la convention de cession -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2578</b>	<i>Villeurbanne - Autorisation donnée à la société Altarea Cogedim de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 28, rue Colin à Villeurbanne, et cadastré sous les numéros 227 et 228 de la section BE -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2579</b>	<i>Collonges au Mont d'Or - Autorisation donnée à l'Immobilière Rhône-Alpes de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées 2, rue Gayet et cadastrées sous les numéros 709 et 710 de la section AB -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2580</b>	<i>Lyon 7° - Autorisation donnée à la société Sogifi de déposer une demande de permis de construire sur le tènement communautaire situé 31, 33, rue Paul Duvivier à Lyon 7° et cadastré sous le numéro 190 de la section BK -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2581</b>	<i>Lyon 3° - Autorisation donnée à la société OPH du Rhône (OPH 69) de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les parcelles communautaires situées 204, 206, rue de Créqui à Lyon 3° et cadastrées sous les numéros 106 et 107 de la section AO -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2582</b>	<i>Lyon 9° - Autorisation donnée à la société Nohao ou toute autre société se substituant de déposer une demande de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles cadastrées sous les numéros 42, 43, 44, 46, 48, 51 et 52 de la section BL et situées 11 à 17, rue des Tanneurs -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2583</b>	<i>Saint Fons - Autorisation donnée à la société Arcade-SFHE de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées 10-12, rue Robert et Reynier à Saint Fons et cadastrées sous les numéros 122 et 123 de la section AE -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2584</b>	<i>Lyon 7° - Bron - Lyon 3° - Saint Priest - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de construire -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2585</b>	<i>Saint Priest - Autorisation donnée à la commune de déposer une demande de permis de construire portant sur une partie de la parcelle communautaire située rue Edmond Rostand et cadastrée sous le numéro 137 de la section CV -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2586</b>	<i>Lyon 8° - Autorisation donnée à monsieur Caceres de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 227 route de Vienne et cadastré sous le numéro 449 de la section CI -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2587</b>	<i>Givors - Autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial concédé - Convention avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR) -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2588</b>	<i>Saint Priest - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisations électriques au profit de la société Electricité réseau distribution France (ERDF) sur un terrain communautaire situé rue Henri Maréchal - Approbation d'une convention -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2589</b>	<i>Vaulx en Velin - Institution, au profit de la société ERDF, d'une servitude d'implantation sur un terrain communautaire situé rue Joseph Merlin et cadastré sous le numéro AB12 -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2590</b>	<i>Villeurbanne - Abandon de servitude de passage grevant l'immeuble communautaire situé 115, cours Emile Zola -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2591</b>	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, à la société HMF Rhône-Alpes, par bail emphytéotique, de l'immeuble situé 192, avenue Félix Faure -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2592</b>	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail à construction, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, d'un immeuble situé 115, cours Emile Zola -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2593</b>	<i>Fontaines sur Saône - Contrat de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Approbation d'une convention - Participation 2011 -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2594</b>	<i>Saint Genis Laval - Contrat de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2595</b>	<i>Bron - Quartier Parilly - Contrat de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 -</i>	(p. 15)

<b>N° B-2011-2596</b>	<i>Ecully - Contrat de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Approbation de conventions - Participation 2011 -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2597</b>	<i>Lyon 3° - Marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'adaptation du tunnel Brotteaux-Servient - Convention de transaction avec l'entreprise Bonnard et Gardel - Autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de signer la convention de transaction de règlement à l'amiable du litige -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2598</b>	<i>Lyon 9° - ZAC nord du quartier de l'Industrie - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon, la société SIAM Ringspann et la SERL concernant la résiliation d'un bail commercial et le versement d'une indemnité de transfert, au 52, rue Joannès Carret -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2599</b>	<i>Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Réalisation de la liaison cyclable structurante - Engagement de la procédure de Déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2600</b>	<i>Bron - ZAC Terrailon - Engagement de la procédure de Déclaration d'utilité publique (DUP) -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2601</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Réaménagement du chemin Finat Duclos, section Depéret - Bruyères - Engagement de la procédure de Déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2602</b>	<i>Adhésion de la Communauté urbaine de Lyon au Club Villes, Territoires et Changements Climatiques (ViTeCC) -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2603</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à SCIC Habitat Rhône Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2604</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la société Rhône Saône Habitat auprès du Crédit foncier -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2605</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA-ESH Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2606</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA-ESH Habitations modernes et familiales (HMF) auprès de la Caisse des dépôts et consignations. -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2607</b>	<i>Stratégie et outils de communication sur le projet urbain du Pont Schuman et ses voiries - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2608</b>	<i>Stratégie et mise en oeuvre de la communication sur le développement durable de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2609</b>	<i>Base de données accueil Calendra maintenance, formation, acquisition de licences et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2610</b>	<i>Prestations de maintenance des plates-formes serveurs, dispositifs de stockage et de sauvegarde et des logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2611</b>	<i>Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Diagnostic pré-opérationnel et suivi animation d'une OPAH, copropriété dégradée pour la copropriété François Ouest - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Convention de participation financière 2011 -</i>	(p. 19)
<b>N° B-2011-2612</b>	<i>Service de téléphonie fixe et de location de liaisons permanentes - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2613</b>	<i>Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Mission de veille post-plan de sauvegarde sur les copropriétés Cervelières-Sauveteurs - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Conventions de participation financière 2011 -</i>	(p. 19)
<b>N° B-2011-2614</b>	<i>Vénissieux - Grand projet de Ville (GPV) - Aménagement des espaces extérieurs Lénine Sud (rue Aimé Césaire) - Autorisation de signer les marchés de travaux de voiries, d'aménagement paysager, de bassin de rétention et de réseaux d'eau pluviale à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2615</b>	<i>Nettoyage et inspection des réseaux aérauliques dans les immeubles et ouvrages gérés par la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 : nettoyage et inspection des réseaux aérauliques de l'Hôtel de Communauté - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2616</b>	<i>Valorisation des déchets végétaux de la Communauté urbaine de Lyon - 5 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2617</b>	<i>Etudes et expertises sur le transport de marchandises en ville - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)

<b>N° B-2011-2618</b>	<i>Maintenance des analyseurs en continu des effluents gazeux de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-sud et fourniture de pièces de rechange - Marque Sick Maihak - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2619</b>	<i>Mions - Restructuration du réseau des eaux pluviales - Secteur Libération - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2620</b>	<i>Assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur les réseaux de chaud et froid urbains du territoire de la Communauté urbaine de Lyon sur les plans techniques et économiques ainsi que sur la maîtrise de l'énergie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2621</b>	<i>Vaulx en Velin - Fourniture de gants de manutention équipements de protection individuelle (EPI) - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2622</b>	<i>Fourniture de pièces détachées et maintenance pour matériels de marque PCM du système d'assainissement et du Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise PCM -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2623</b>	<i>Maintenance du logiciel standard HR Access et services associés - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec la société HR Access Solutions -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2624</b>	<i>Transferts, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché à la suite d'une procédure adaptée sans mise en concurrence avec la société Sita Lyon -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2625</b>	<i>Mions - Quartier Joliot Curie - Création d'un parvis et de ses voiries annexes - Lot n° 1 : terrassement et voirie - Autorisation de signer le marché conclu à la suite d'une procédure adaptée avec l'entreprise Perrier TP et l'entreprise Parcs et sports -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2626</b>	<i>Décines Charpieu - Travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2627</b>	<i>Lyon 3° - Marché subséquent aux travaux de cloisons et peinture à l'Hôtel de Communauté, suite à l'accord-cadre travaux de maintenance et petits travaux neufs sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : cloisons peinture - Autorisation de signer un marché de travaux -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2628</b>	<i>Bron - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'IUT de l'Université Lyon 2 - Autorisation de paiement de la prime aux candidats, suite à une procédure de concours restreint - Rectification de l'erreur matérielle à la décision n° B-2011-2263 du Bureau du 18 avril 2011 -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2629</b>	<i>Vaulx en Velin - Aménagement des voiries du Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Textile artificiel du sud-est (TASE) - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2630</b>	<i>Lyon 2° - Marché public de travaux - Rénovation du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Lot n° 2 : carrelage - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2631</b>	<i>Marché attribué à la société Primalyon - Fourniture de gaz propane et butane - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Compagnie des gaz de pétrole Primagaz -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2632</b>	<i>Marché public relatif à la tierce maintenance des sites internet du Grand Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société AUSY -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2633</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Ouagadougou (Burkina Faso) -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2634</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Gilles Buna pour une mission à Tokyo (Japon) -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2635</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Jean-François Arrue pour une mission à Montréal (Canada) -</i>	(p. 17)

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb

### Président

Le mercredi 7 septembre 2011 à 9 heures, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 30 août 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

---

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRÉSIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

*(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih.

**Absents excusés** : Mme Domenech Diana, M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Philip), MM. Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Barge, Sécheresse, Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin, MM. Blein (pouvoir à Mme Frih), Assi, Julien-Laferrrière, David G., Sangalli (pouvoir à M. Reppelin).

**Absents non excusés** : MM. Rivalta, Lebuhotel.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

---

### Adoption du procès-verbal du Bureau

#### du 6 juin 2011

**M. LE PRÉSIDENT** : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 6 juin 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

*(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).*

**N° B-2011-2515** - Décines Charpieu - Transfert, à titre gratuit, dans le domaine public de voirie communautaire de la section de la rue Jean Jaurès comprise entre la rue Sully et la rocade est (RD 317) - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2516** - Feyzin - Transfert, à titre gratuit, dans le domaine public de voirie communautaire de la section de la rue des Naïves comprise entre la rue de Gondomar et la rue de Prague, située au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2558** - Caluire et Cuire - Acquisition et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la place de la Rochette - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2559** - Cailloux sur Fontaines - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie du chemin des Grandes Côtes - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2561** - Oullins - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située place Kellermann au profit de la SCI Hôtel Kellermann - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2562** - Lyon 9° - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle des rues de la Martinique et Antonin Laborde - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2564** - Villeurbanne - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Léon Fabre - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2597** - Lyon 3° - Marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'adaptation du tunnel Brotteaux-Servient - Convention de transaction avec l'entreprise Bonnard et Gardel - Autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de signer la convention de transaction de règlement à l'amiable du litige - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2631** - Marché attribué à la société Primalyon - Fourniture de gaz propane et butane - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Compagnie des gaz de pétrole Primagaz - Direction de la voirie -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2515, B-2011-2516, B-2011-2558, B-2011-2559, B-2011-2561, B-2011-2562, B-2011-2564, B-2011-2597 et B-2011-2631. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur** : Monsieur le Président, j'ai 9 dossiers à vous présenter. Le premier, le numéro B-2011-2515 concerne la Commune de Décines Charpieu. Je vous rappelle que, dans le cadre du projet d'aménagement du Grand Stade à Décines Charpieu, et plus particulièrement de l'opération "accessibilité nord Grand Stade", la Communauté urbaine a sollicité le Conseil général du Rhône afin d'obtenir le transfert de propriété de la route départementale 317 appelée avenue Jean Jaurès, dans sa section entre la rue Sully et la rocade est.

Par délibération n° 080-11 du 17 juin 2011, le Conseil général du Rhône a approuvé le transfert à titre gratuit de cette section d'une longueur de 650 mètres et d'une superficie de 9 726 mètres carrés environ.

Ce transfert est réalisé sans déclassement préalable puisque la vente a lieu entre 2 collectivités et que le bien est destiné à l'exercice des compétences de la personne publique qui les acquiert. Aucun déclassement n'est donc nécessaire et à l'issue de cette cession, le bien relèvera du domaine public communautaire.

Le dossier n° B-2011-2516 concerne la Commune de Feyzin. Dans le cadre de l'intégration dans le domaine public communautaire des parcelles qui constituent le sol des voies maillant le quartier de Champ Plantier et Clos du Fort à Feyzin, la Commune de Feyzin a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le transfert de propriété de la rue des Naïves, pour sa section communale comprise entre la rue de Gondomar et la rue de Prague.

Le Conseil municipal de Feyzin a approuvé ce transfert à titre gratuit. Les services communautaires consultés sont favorables au classement de cette voie dans le domaine public de voirie communautaire. Le transfert de cette propriété s'effectue sans déclassement préalable.

Le transfert de la voie communale mentionnée à l'article 1 dans la voirie communautaire emporte le transfert à la Communauté urbaine des servitudes, droits et obligations liés à la gestion de cette route et intégration dans le domaine public de voirie communautaire.

Le dossier n° B-2011-2558, concerne la Commune de Caluire et Cuire. Les copropriétaires de l'immeuble La Rochette ont sollicité, par le biais de la Commune de Caluire et Cuire, la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public de voirie communautaire de la place de la Rochette.

Cette place, située à l'angle du quai Clémenceau et de la rue Lucien Maître, est ouverte à la circulation publique et a été aménagée par la Ville depuis de nombreuses années. L'emprise de cette place est constituée d'une parcelle de terrain d'environ 1 400 mètres carrés. Le sol de la place dépend des parties communes de la copropriété.

Le classement de cette place permettrait d'assurer la continuité des espaces publics à l'intersection des 2 voies déjà communautaires, à savoir le quai Clémenceau et la rue Lucien Maître. Les copropriétaires de l'immeuble se sont engagés à céder à l'euro symbolique l'ensemble de ces parcelles.

Quant aux propriétaires des lots commerciaux, ils se sont engagés à l'unanimité à céder à la Communauté urbaine la jouissance exclusive et privative de la place de la Rochette. L'ensemble des services communautaires a émis un avis favorable. Ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation assurées par la place de la Rochette, la présente opération est donc dispensée d'enquête publique.

Le dossier n° B-2011-2559 concerne la Commune de Cailloux sur Fontaines. Celle-ci a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public de voirie communautaire de la partie du chemin des Grandes Côtes comprise entre le chemin de Four et la route du Grand Guillermet.

L'emprise de ce chemin est constituée d'une parcelle de terrain nu d'une superficie d'environ 500 mètres carrés, appartenant à la commune. Le classement de cette voie permettrait d'assurer ainsi la desserte d'un ensemble d'habitations compris entre le chemin de Four, une voie communautaire et la route du Grand Guillermet, une voie départementale.

Bien entendu, la Commune s'est engagée à céder gratuitement à la Communauté urbaine l'ensemble de cette parcelle constituant cette emprise. L'ensemble des services communautaires a émis un avis favorable à ce classement.

Je rappelle que ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, cette opération est dispensée d'enquête publique.

Le dossier n° B-2011-2561 concerne toujours des déclassements et cessions et cela concerne la Commune d'Oullins. En septembre 2008, la SCI Hôtel Kellermann a obtenu un permis de construire pour la construction d'un hôtel sur une parcelle à Oullins.

Lors du bornage du terrain, réalisé par un géomètre, il est apparu qu'une partie du terrain d'assiette du projet d'une surface de 73 mètres carrés environ faisait partie du domaine public communautaire le long de la place Kellermann.

Afin de régulariser cette situation foncière et de permettre à la SCI de poursuivre l'édification de son hôtel, il est donc nécessaire d'obtenir cette cession de cette partie du domaine public. Préalablement à cette cession, il convient donc de déclasser, au profit de la SCI Hôtel Kellermann, l'emprise de 73 mètres carrés environ.

L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. Le déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, cette opération est dispensée d'enquête publique.

Le dossier n° B-2011-2562 concerne Lyon 9°. En vue de la réalisation d'un programme immobilier, l'office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle des rues de la Martinique et Antonin Laborde à Lyon 9°.

Il convient donc, préalablement à cette cession, de déclasser, au profit de l'OPH, l'emprise d'une surface de 4 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires est favorable. L'enquête technique a fait apparaître des déplacements de réseaux.

Ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, il est donc dispensé d'enquête publique. L'OPH du Département du Rhône a accepté d'acquiescer ce bien au prix de 1 € symbolique.

Le dossier n° B-2011-2564 concerne la Commune de Villeurbanne. En vue de la réalisation d'un programme immobilier, la société UTIADE a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Léon Fabre à Villeurbanne.

Préalablement à cette cession, il convient donc de déclasser, au profit de cette société, l'emprise d'une surface de 167 mètres carrés environ. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement.

Je rappelle que ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, il est dispensé d'enquête publique. Aux termes du compromis qui serait signé, la société UTIADE a accepté d'acquiescer ce bien au prix de 115 000 €, libre de toute location ou occupation.

Le dossier n° B-2011-2597 concerne une convention de transaction de règlement de litige avec l'entreprise Bonnard et Gardel. Il convient, pour le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'adaptation du tunnel Brotteaux-Servient à Lyon 3°, d'autoriser la SERL à signer cette convention de transaction de règlement à l'amiable. A l'issue des échanges entre les parties, l'entreprise et le maître d'ouvrage sont parvenus à un accord, se traduisant comme suit :

- acceptation de la demande pour modification de l'ordre de réalisation des dalles : 9 650,00 € HT,
- acceptation du surcoût de nuit : 14 750,00 € HT,
- acceptation de la prolongation des délais : 11 107,09 € HT,
- acceptation partielle d'études d'optimisation de l'éclairage : 5 650,00 € HT,



- acceptation partielle des honoraires en phase réalisation des travaux supplémentaires non prévus au contrat initial : 16 270,50 € HT.

soit un total de 57 427,59 € HT ce qui porterait le montant définitif des honoraires du maître d'œuvre, hors révisions, à 667 504,47 € TTC. Le projet de convention de transaction détaillant ces propositions est joint au dossier. Cette transaction permettant ainsi une solution à l'amiable avec l'entreprise et évitant ainsi un contentieux inutile et coûteux, en conséquence, il vous est proposé d'approuver cette transaction.

Enfin, le dernier dossier, le numéro B-2011-2631, concerne un marché attribué à la société Primalyon pour la fourniture de gaz propane et butane. Je rappelle que, le 1er juillet 2010, la société Primacyl, filiale à 100 % de la société Compagnie des gaz de pétrole Primagaz, a repris l'activité "Bouteille" auparavant gérée par la société Primalyon.

Cet avenant de transfert vient prendre acte de cette opération et autorise cette société à se substituer ainsi à la société Primalyon qui avait, sur notre collectivité, un marché concernant la fourniture de gaz propane et butane. Cet avenant ne change en rien le marché initial.

Voilà, monsieur le Président, pour l'ensemble de ces dossiers.

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Da Passano et Daclin n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2597 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

**N° B-2011-2517** - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue des Mésanges et appartenant à la SCI Le Clos des mésanges - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2518** - Corbas - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées rue des Mésanges et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Villa Jardin 2 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2519** - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue des Mésanges et appartenant à la société France Terre - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2520** - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées rue des Mésanges et chemin de Grange Blanche, appartenant à la SCI Les Heures Claires - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2521** - Couzon au Mont d'Or - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles situées l'une rue Pierre Dupont angle place Ampère, l'autre place Fayard et appartenant à la commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2522** - Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées rue Jules Guesde et appartenant

à Renault Trucks SAS ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2523** - Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, de la parcelle DR 180, située boulevard Vivier Merle et appartenant à la ville de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2524** - Lyon 1er - Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Acquisition, à titre gratuit, d'un volume de tréfonds dépendant d'une parcelle située 138, boulevard de la Croix-Rousse et appartenant au syndicat des copropriétaires du 138, boulevard de la Croix-Rousse - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2525** - Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située Passage Faugier et appartenant à la SCI Lyon Gerland ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2526** - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Condorcet et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Charmilles - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2527** - Ecully - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles, l'une située chemin de Grandvaux, les 2 autres chemin du Trouillat et appartenant à l'association syndicale libre Les Sabines - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2528** - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rues Louis Saulnier et Paul Arcis et appartenant à la SAS Escale Majolane - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2529** - Oullins - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 75-77, chemin de Chasse et appartenant à la société Icade promotion logement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2530** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Lamartine, d'une partie de la rue Victor Hugo et de l'avenue du Velin - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain pour des bassins de rétention existants et leur extension situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du fort et appartenant à l'association syndicale libre (ASL) Clos du Fort 1 et 2 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2531** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire des rues de Strasbourg et de Bruxelles, d'une partie de l'avenue de l'Europe et de la rue de Laupheim et acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située route de Vénissieux - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain constituant un bassin de rétention existant situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'ASL Champ Plantier 1 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2532** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire des rues de Prague et de Onuca et d'une partie de l'avenue de l'Europe - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain nu situées rue Docteur Jean Long situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) Champ Plantier 3 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2533** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie de l'avenue du Velin et d'une partie de la rue des Naïves situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'ASL Champ Plantier 2 extension - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2534** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire des rues de Gondomar et de Paris, d'une partie de l'avenue de l'Europe et des rues de Laupheim et des Naïves - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain pour des bassins de rétention existants et leur extension situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'ASL Champ Plantier 2 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2535** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie de l'avenue du Velin et d'une partie de la rue Victor Hugo - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain nu situées rue du Docteur Jean Long situées au lieu-dit Champ Plantier et Clos du Fort et appartenant à l'association syndicale libre (ASL) Clos du Fort 3 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2536** - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 4 et 20 de la copropriété située 2, rue Jean Bourgey, à l'angle de la rue Francis de Pressensé et appartenant aux époux Grimaldi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2537** - Lyon 8° - ZAC Mermoz nord - Acquisition de 2 parcelles issues de la parcelle cadastrée AN 113 et situées avenue Jean Mermoz, rue Genton et rue du professeur Ranvier et appartenant à l'OPH Grand Lyon Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2538** - Lyon 3° - Acquisition d'un terrain de 2 677 mètres carrés à détacher de la parcelle DI 43 et ses bâtiments ainsi que 48 places de stationnement de la pépinière d'entreprises située 115, avenue Lacassagne et appartenant à la Société anonyme de construction de la ville de Lyon (SACVL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2539** - Montanay - Acquisition d'une parcelle de terrain située sur le chemin d'accès du 66, rue des Frères Voisin et appartenant aux consorts Marceau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2540** - Montanay - Acquisition d'une parcelle de terrain située 96, rue des Frères Voisin et appartenant à M. Pierre-Jean Penot et Mme Lise Faucon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2541** - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 12-14, rue Geoffray angle rue Benjamin Constant et appartenant à la société Solendi HMF - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2542** - Bron - Acquisition des lots n° 496 et 646 du bâtiment B de la copropriété Le Terrailon située 8, rue Hélène Boucher et appartenant aux consorts Kocagoz-Karyagdi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2543** - Bron - Acquisition des lots n° 385 et 535 du bâtiment B de la copropriété Le Terrailon située 18, rue Hélène Boucher et appartenant aux époux Bah - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2544** - Bron - Acquisition des lots n° 74 et 258 du bâtiment A de la copropriété Le Terrailon dans un immeuble situé 5 rue Guynemer et appartenant à monsieur Maurice André - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2545** - Bron - Acquisition du lot n° 691 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment C de la copropriété Le Terrailon située 38, rue Marcel Bramet et appartenant à M. Gurcel Aslan - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2546** - Villeurbanne - Acquisition du lot n° 1 du bâtiment A de la copropriété située 110, rue de Francis de Pressensé et appartenant à monsieur Jean-Louis Kazan - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2547** - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 10, rue Alphonse Daudet et appartenant à Mme Réjane Guilloux-Gérin - Abrogation de la décision n° B-2010-1812 du Bureau du 11 octobre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2548** - Saint Priest - Acquisition de la parcelle cadastrée DH 60 située 9, rue Maréchal Leclerc et appartenant aux consorts Pérez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2549** - Caluire et Cuire - Acquisition d'une parcelle de terrain située 93-95, quai Clémenceau et appartenant à l'Association immobilière d'éducation - lycée multilingue de Lyon Ombrosa - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2550** - Villeurbanne - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 55 et 62, avenue Roger Salengro et appartenant à la commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2551** - Mions - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées route de Toussieu et appartenant aux Consorts Gebel-Coiffier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2552** - Sathonay Camp - Acquisition d'une parcelle de terrain située 27, avenue des Bruyères et appartenant à M. et Mme Daniel Verne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2553** - Rillieux la Pape - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées chemin de l'Ecole et appartenant à la commune - Abrogation de la décision n° B-2006-4473 du Bureau du 4 septembre 2006 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2554** - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 302 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 104, rue Maurice Flandin et appartenant aux époux Sartou - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2555** - Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située 34, rue de la Roue et appartenant à M. et Mme Philippe Moy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2556** - Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Mangetemps et appartenant à M. Nunzio Fasciani - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2557** - Montanay - Acquisition d'une parcelle de terrain située sur le chemin d'accès du 68, rue des Frères Voisin et appartenant aux époux Pinatel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2560** - Villeurbanne - Déclassement et cession, à la société SCI Bâtiment B ou par substitution la société de crédit-bail Fructicomi, d'un terrain à détacher de la parcelle CI 184 situé 19, rue Louis Ducroize - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2563** - Villeurbanne - Déclassement et cession d'un terrain à détacher de la parcelle CI 184 situé 19, rue Louis Ducroize au profit de l'entreprise Valla SAS - Abrogation de la décision n° B-2011-2363 du Bureau du 6 juin 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2565** - Lyon 7° - Revente à la SA d'HLM Sollard d'un immeuble situé 62, route de Vienne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2566** - Sainte Foy lès Lyon - Revente, à Habitations modernes et familiales Rhône-Alpes (HMF), de l'immeuble situé 89, avenue Foch - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2567** - Montanay - Cession d'une parcelle de terrain située 365, rue Centrale constituant un délaissé de voirie

à M. Christophe Tain - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2568** - Saint Genis Laval - Cession, aux consorts Koch-Mellard, d'un immeuble situé 83, chemin des Sources - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2569** - Meyzieu - Cession, aux époux Bardesono, d'une parcelle de terrain située 2, rue Arago - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2570** - Saint Priest - Cession, à la SCI Vaillance Immobilier, d'un terrain situé chemin du Lortaret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2571** - Caluire et Cuire - Cession, au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), d'un immeuble situé 93, rue Coste - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2572** - Villeurbanne - Cession, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, de 2 parcelles situées 7, rue du Vert Buisson - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2573** - Lyon 8° - Cession, à la ville de Lyon, du kiosque à musique édifié place Ambroise Courtois - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2574** - Bron - Cession, à M. Gurcel Aslan, des lots n° 1180, 1090 et 1370 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terrailon située 17, rue Jules Védrine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2575** - Bron - Cession, aux époux Bah, des lots n° 1205 et 1115 du bâtiment D de la copropriété Le Terrailon située 13, rue Jules Védrine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2588** - Saint Priest - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisations électriques au profit de la société Electricité réseau distribution France (ERDF) sur un terrain communautaire situé rue Henri Maréchal - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2590** - Villeurbanne - Abandon de servitude de passage grevant l'immeuble communautaire situé 115, cours Emile Zola - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2591** - Lyon 3° - Mise à disposition, à la société HMF Rhône-Alpes, par bail emphytéotique, de l'immeuble situé 192, avenue Félix Faure - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2592** - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail à construction, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, d'un

immeuble situé 115, cours Emile Zola - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2598** - Lyon 9° - ZAC nord du quartier de l'Industrie - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon, la société SIAM Ringspann et la SERL concernant la résiliation d'un bail commercial et le versement d'une indemnité de transfert, au 52, rue Joannès Carret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2599** - Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Réalisation de la liaison cyclable structurante - Engagement de la procédure de Déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

**N° B-2011-2600** - Bron - ZAC Terraillon - Engagement de la procédure de Déclaration d'utilité publique (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

**N° B-2011-2601** - Tassin la Demi Lune - Réaménagement du chemin Finat Duclos, section Depéret - Bruyères - Engagement de la procédure de Déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

**N° B-2011-2629** - Vaulx en Velin - Aménagement des voiries du Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Textile artificiel du sud-est (TASE) - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Direction des grands projets -

**N° B-2011-2576** - Lyon 9° - ZAC nord du quartier de l'Industrie - Cession, à M. Jacques Brand, gérant de la société ADA, d'un bien immobilier situé 93, avenue Sidoine Apollinaire, cadastré sous le numéro 28 de la section CR et versement d'une indemnité de résiliation du bail commercial de cette société au 23, rue Joannès Carret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2517 à B-2011-2557, B-2011-2560, B-2011-2563, B-2011-2565 à B-2011-2575, B-2011-2588, B-2011-2590 à B-2011-2592, B-2011-2598 à B-2011-2601 et B-2011-2629. Monsieur Barral, vous avez la parole. Le dossier n° B-2011-2576 est retiré de l'ordre du jour.

**M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur** : Monsieur le Président, je vais commencer par les dossiers d'acquisition, n° B-2011-2517 à B-2011-2523, B-2011-2525 à B-2011-2532, B-2011-2533 à B-2011-2535, B-2011-2541, B-2011-2547 et B-2011-2553 qui concernent les Communes d'Oullins, Corbas, Couzon au Mont d'Or, Ecully, Meyzieu, Villeurbanne, Feyzin, Lyon 3°, Lyon 7°, Rillieux la Pape et Vénissieux.

Il s'agit là d'acquisitions, à titre gratuit, de divers terrains pour une surface de 60 502 mètres carrés qui permettront des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2011-2539, B-2011-2540, B-2011-2550 à B-2011-2552 et B-2011-2555 à B-2011-2557 concernent les Communes de Mions, Corbas, Genay, Montanay, Sathonay Camp et Villeurbanne. Il s'agit là d'acquisitions de terrains pour une surface de 711 mètres carrés au total pour un montant de 20 130 € qui, également, serviront à des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2011-2542 à B-2011-2545, dans le cadre de l'ORU de Bron, concernent l'acquisition de 4 logements, 4 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 267 750 €.

Le dossier n° B-2011-2554 concerne Lyon 3° et s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade du Dauphiné. Il s'agit de l'acquisition d'un logement, d'une cave et des parties communes s'y rattachant pour un montant de 130 000 €.

Le dossier n° B-2011-2548 concerne Saint Priest et s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Triangle. Il s'agit de l'acquisition d'une maison pour un montant de 270 000 €.

Le dossier n° B-2011-2537 concerne Lyon 8° et s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Mermoz nord et de la requalification de ce quartier. Il s'agit d'acquérir, auprès de l'OPH Grand Lyon Habitat, une surface de terrain de 30 181 mètres carrés bâtis pour un montant de 6 497 365,68 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2524 concerne Lyon 1er. Il s'agit de l'acquisition d'un tréfonds dans le cadre de l'aménagement du tunnel de la Croix-Rousse pour un montant de 150 €, correspondant à l'indemnité forfaitaire.

Les dossiers n° B-2011-2536 et B-2011-2546 concernent Villeurbanne et s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Centre. Il s'agit de l'acquisition d'un local, d'un logement, d'une cave et des parties communes s'y rattachant pour un montant de 225 000 €.

Le dossier n° B-2011-2538 concerne Lyon 3° et s'inscrit dans le cadre du développement des activités économiques. Il s'agit d'acquérir, auprès de la SACVL, un terrain de 2 677 mètres carrés bâtis, sur lequel sont installées 4 entreprises des biotechnologies et d'acquérir également 48 parkings. Cette acquisition permettra de maintenir cette activité et les 93 salariés qui sont présents. Cette acquisition se fera pour un montant de 6 090 000 €.

Le dossier n° B-2011-2549 concerne Caluire et Cuire et s'inscrit dans le cadre de la reprise de réseaux d'assainissement et de servitudes. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 200 mètres carrés pour un montant de 2 000 €.

Le dossier n° B-2011-2560 concerne Villeurbanne. Il s'agit de céder, à la SCI Bâtiment B, dans le cadre de l'extension de ses bâtiments industriels, un terrain de 619 mètres carrés contigu à l'entreprise pour un montant de 115 000 €.

Le dossier n° B-2011-2568 concerne la zone industrielle La Mouche à Saint Genis Laval et s'inscrit dans le cadre des activités économiques de ce secteur. Il s'agit de céder à la société Koch-Mellard un bâtiment sur une parcelle de 853 mètres carrés pour un montant de 80 000 €.

Le dossier n° B-2011-2574 concerne Bron et s'inscrit dans le cadre de l'ORU de Bron. Il s'agit de céder à la famille Gurcel Aslan, un logement, une cave et un parking pour un montant de 45 000 €.

Le dossier n° B-2011-2575 concerne Bron et s'inscrit dans le cadre de la même opération. Il s'agit également de céder aux époux Bah un logement, une cave et des parties communes pour un montant de 72 000 €.

Le dossier n° B-2011-2571 concerne Caluire et Cuire et s'inscrit dans le cadre de l'extension d'un dépôt de bus. Il s'agit de céder

au SYTRAL un terrain de 2 096 mètres carrés, cession qui se fera pour un montant de 360 000 €.

Le dossier n° B-2011-2573 concerne Lyon 8°. Il s'agit de céder, à titre gratuit, à la Ville de Lyon un kiosque à musique, place Courtois, qui est un équipement de proximité.

Le dossier n° B-2011-2570 concerne Saint Priest. Il s'agit de céder à la société Vaillance, pour la construction de locaux d'activités, un terrain de 2 779 mètres carrés pour un montant de 250 110 €.

Le dossier n° B-2011-2569 concerne Meyzieu et s'inscrit dans le cadre du remembrement d'une propriété. Il s'agit de céder aux époux Bardesono, un terrain délaissé de 175 mètres carrés pour un montant de 26 250 €.

**M. LE PRÉSIDENT** : Mesdames et messieurs, je vais laisser la présidence à monsieur le Vice-Président Reppelin dans la mesure où nous allons inaugurer la ligne C2 qui va jusqu'à Rillieux la Pape. Le développement de nos lignes fait aussi partie du plan climat. Monsieur Reppelin, je vous laisse la présidence.

*(Monsieur le Président Collomb quitte définitivement la salle)*

---

### Présidence de monsieur Michel Reppelin

#### 3° Vice-Président

**M. le Vice-Président BARRAL** : Je poursuis avec le dossier n° B-2011-2565 qui concerne Lyon 7°. Suite à préemption, il s'agit de céder à la société Sollar, un immeuble pour un montant de 1 450 000 €. Cet immeuble permettra la réalisation de 19 logements sociaux.

Le dossier n° B-2011-2567 concerne Montanay et s'inscrit dans le cadre du remembrement de propriété. Il s'agit de céder un délaissé de terrain de 50 mètres carrés pour un montant de 1 750 € à la famille Christophe Tain.

Le dossier n° B-2011-2572 concerne Villeurbanne et s'inscrit dans le cadre du relogement de familles des gens du voyage. Il s'agit de céder à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, un terrain de 515 mètres carrés pour un montant de 113 300 €.

Le dossier n° B-2011-2566 concerne Sainte Foy lès Lyon. Il s'agit de céder, suite à préemption et préfinancement, à la société HMF, un immeuble sur un terrain de 511 mètres carrés pour un montant de 300 000 €, ce qui permettra de réaliser un programme de logements sociaux.

Le dossier n° B-2011-2563 concerne Villeurbanne. Il s'agit de l'abrogation d'une décision n° B-2011-2363 du Bureau du 6 juin 2011 qui était une vente au profit de l'association Valla SAS. Or, l'acquéreur est la SCI Bâtiment B.

Le dossier n° B-2011-2592 concerne Villeurbanne. Il s'agit de mettre à disposition, par bail à construction à 55 ans, auprès de l'OPH Villeurbanne Est Habitat, un immeuble pour la réalisation de 28 logements PLAI. Cette mise à disposition par bail à construction se fera moyennant un loyer de 1 € symbolique pour 42 ans et un montant de loyer de 49 740 € les 13 années suivantes, avec un droit d'entrée de 150 042 €.

Le dossier n° B-2011-2590 concerne Villeurbanne et un abandon de servitude sur un immeuble 115, cours Emile Zola, ce qui permettra, par la suite, de réaliser également un immeuble de logements.

Le dossier n° B-2011-2591 concerne Lyon 3° et la mise à disposition, par bail emphytéotique d'une durée de 55 ans, auprès de la société HMF, un immeuble permettant la réalisation de 8 logements PLU et 3 logements PLAI avec un droit d'entrée de 561 640 €, un loyer symbolique de 1 € pour 40 ans et 10 000 € pour les 15 années suivantes.

Le dossier n° B-2011-2588 concerne Saint Priest et la cession d'une servitude de passage au profit d'ERDF, rue Henri Maréchal. Cette servitude sera cédée à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2598 concerne Lyon 9° et un protocole d'accord transactionnel avec le Grand Lyon et la SERL, avec la société SIAM Ringspann, dans le quartier ZAC de l'Industrie. Il s'agit de verser une indemnité de transfert suite à la réalisation du bail, pour un montant de 1 130 000 €.

Le dossier n° B-2011-2576 est retiré de l'ordre du jour.

Le dossier n° B-2011-2600 concerne la ZAC Terrailon à Bron. Il s'agit de l'engagement de la procédure de DUP concernant ce secteur d'aménagement.

Le dossier n° B-2011-2601 concerne, à Tassin la Demi Lune, l'engagement d'une procédure de DUP dans le cadre du réaménagement du chemin Finat Fuclos.

Le dossier n° B-2011-2599 concerne Vaulx en Velin et Décines Charpieu. Il s'agit là aussi d'engager la procédure de DUP concernant la liaison cyclable entre Vaulx en Velin et Décines Charpieu.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans l'exposé des motifs, au 3° alinéa du paragraphe "Secteur 1", il convient de lire :

". **carrefour de Gaulle/Cachin** : aménagement de 2 pistes cyclables bilatérales avec reprise des îlots dans le carrefour. La piste située au nord se transforme en bande au droit de l'intersection entre les avenues Charles de Gaulle et Marcel Cachin pour permettre les mouvements tournants,"

au lieu de :

". **carrefour de Gaulle/Cachin** : aménagement de 2 bandes cyclables avec reprise de 2 îlots,".

Enfin, le dernier dossier de monsieur le Vice-Président Crimier, le numéro B-2011-2629 concerne Vaulx en Velin et l'autorisation à donner à monsieur le Président de signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement des voiries du PAE Tase autour du parc-relais de la Soie, pour un montant de 14 703,35 € TTC, ce qui porte le marché total à un montant de 161 536,27 € TTC.

Ce dossier a obtenu un avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 29 juillet 2011. J'en ai terminé avec ces dossiers monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Da Passano et Daclin n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2523 et B-2011-2598 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

---

**N° B-2011-2577** - Lyon - Cession, par la ville de Lyon, des marques Lyon convention Center, Lyon convention Centre, Lyon conférence Center, Lyon conférence Centre, Lyon Congress Center, Lyon Congress Centre au profit de la Communauté urbaine de Lyon - Approbation de la convention de cession - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Daclin rapporte le dossier n° B-2011-2577. Monsieur Daclin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président DACLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, ce dossier concerne notre stratégie relative au Palais des congrès. Je vous rappelle que nous avons beaucoup progressé dans ce domaine puisque nous avons atteint le 2° rang national et le 26° rang mondial, ce qui est une belle performance en quelques années.

Ce dossier concerne un certain nombre de marques qui étaient détenues par la Ville de Lyon au moment de l'ouverture du Palais des Congrès. Dans le cadre de la gestion du Palais des congrès, la Communauté urbaine souhaite racheter 6 marques pour 1 € symbolique à la Ville de Lyon pour en avoir pleine possession.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DACLIN.

**M. LE PRESIDENT** : Je vais passer la parole à monsieur le Vice-Président Philip qui rapporte les dossiers n° B-2011-2616, B-2011-2618 et B-2011-2624 qui doit s'absenter pour une inauguration aussi.

---

**N° B-2011-2616** - Valorisation des déchets végétaux de la Communauté urbaine de Lyon - 5 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**N° B-2011-2618** - Maintenance des analyseurs en continu des effluents gazeux de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-sud et fourniture de pièces de rechange - Marque Sick Maihak - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction de la propreté -

**N° B-2011-2624** - Transferts, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché à la suite d'une procédure adaptée sans mise en concurrence avec la société Sita Lyon - Direction de la propreté -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° B-2011-2616, B-2011-2618 et B-2011-2624. Monsieur Philip, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur** : Le dossier n° B-2011-2616 concerne la valorisation des déchets végétaux de la Communauté urbaine. La prestation consiste à valoriser sous forme organique les déchets, en particulier des déchèteries. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

Le dossier n° B-2011-2618 concerne la maintenance des analyseurs en continu des effluents gazeux de l'unité de traitement de Gerland qui permet de donner les résultats des analyses en continu. Il s'agit là aussi d'une autorisation à donner à monsieur le Président de signer le marché de maintenance.

Enfin, le dossier n° B-2011-2624 concerne le transfert, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés. Là également, il y a un marché qui a été interrompu le 16 juin 2011 et, avant de passer un nouveau marché, il sera attribué un marché sans publicité et sans mise en concurrence à la société Sita, conformément aux articles 26 et 28 - alinéa 5 du code des marchés publics. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

---

**N° B-2011-2587** - Givors - Autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial concédé - Convention avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR) - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Bernard rapporte le dossier n° B-2011-2587. Monsieur Bernard, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BERNARD, rapporteur** : Monsieur le Président, il s'agit de la Commune de Givors. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer une convention avec la CNR puisque nous avons, depuis le 1er janvier 2010, la compétence sur les haltes fluviales.

Je vous demande d'autoriser monsieur le Président à signer cette nouvelle convention qui reprend exactement les termes qui avaient été signés par la Commune de Givors 7 ans auparavant, car elle avait signé le 1er septembre 2003 ladite convention.

La redevance est modique, vous allez peut-être en sourire, elle est annuelle et s'élève à 1 459,36 €. Ca ne va pas nous coûter très cher.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BERNARD.

---

**N° B-2011-2589** - Vaulx en Velin - Institution, au profit de la société ERDF, d'une servitude d'implantation sur un terrain communautaire situé rue Joseph Merlin et cadastré sous le numéro AB12 - Direction de l'eau -

**N° B-2011-2619** - Mions - Restructuration du réseau des eaux pluviales - Secteur Libération - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

**N° B-2011-2622** - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour matériels de marque PCM du système d'assainissement et du Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-sud de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise PCM - Direction de l'eau -

**N° B-2011-2626** - Décines Charpieu - Travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée de maîtrise d'oeuvre - Direction de l'eau -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2011-2589, B-2011-2619, B-2011-2622 et B-2011-2626. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2011-2589 concerne l'institution, à titre gratuit, d'une servitude au profit d'ERDF, rue Joseph Merlin.

Le dossier n° B-2011-2619, à Mions, concerne une autorisation de signer le marché afin d'assurer la continuité de la restructuration du réseau pluvial pour un montant de 985 000 € HT. C'est au sud de la Commune, qui est fortement impactée par les inondations, afin de conserver le patrimoine public et privé. Il comprend 1 300 mètres linéaires de pose de tuyaux entre 800 et 1 000 mm.

La commission permanente d'appel d'offres propose de confier les travaux à l'entreprise RAMPA pour un montant de 489 712,60 € HT, soit 585 696,27 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2622 concerne un marché pour la fourniture de pièces détachées et maintenance pour le matériel de marque PCM pour nos systèmes d'assainissement et de valorisation technique. Ce sera un marché négocié sans publicité car c'est une entreprise qui a du matériel propre, pour un montant minimum de 60 000 € HT et maximum de 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° B-2011-2626 concerne la Commune de Décines Charpieu. C'est le résultat de la consultation relative à la maîtrise d'œuvre pour le déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière. Il s'agit de signer le marché de maîtrise d'œuvre à la suite d'une procédure adaptée. L'entité adjudicatrice propose de retenir le cabinet Merlin pour un montant de 220 500 € HT, soit 263 718 € TTC.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

---

**N° B-2011-2593** - Fontaines sur Saône - Contrat de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Approbation d'une convention - Participation 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2594** - Saint Genis Laval - Contrat de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2595** - Bron - Quartier Parilly - Contrat de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2596** - Ecully - Contrat de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Approbation de conventions - Participation 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2614** - Vénissieux - Grand projet de Ville (GPV) - Aménagement des espaces extérieurs Lénine Sud (rue Aimé Césaire) - Autorisation de signer les marchés de travaux de voiries, d'aménagement paysager, de bassin de rétention et de réseaux d'eau pluviale à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2625** - Mions - Quartier Joliot Curie - Création d'un parvis et de ses voiries annexes - Lot n° 1 : terrassement et voirie - Autorisation de signer le marché conclu à la suite d'une procédure adaptée avec l'entreprise Perrier TP et l'entreprise Parcs et sports - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2011-2593 à B-2011-2596, B-2011-2614 et B-2011-2625. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur** : Les dossiers n° B-2011-2593 à B-2011-2596 présentent les actions contenues dans le volet gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) des contrats de cohésion sociale pour les Communes de Fontaines sur Saône, Saint Genis Laval, Bron et Ecully.

Le dossier n° B-2011-2614 concerne la Commune de Vénissieux. Il est proposé de signer les marchés de travaux de voirie afin de réaliser des aménagements des espaces extérieurs de la cité des Renouées, rue Aimé Césaire à Vénissieux.

Le dossier n° B-2011-2614 concerne la Commune de Mions. Il est proposé de signer, là aussi, des marchés de travaux afin de réaliser la création d'un parvis et les voiries annexes pour la cité Joliot Curie.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Avant de passer au vote, je signale que monsieur Olivier Brachet ne prendra pas part au vote sur le dossier n° B-2011-2596 compte tenu de sa qualité de délégué du Grand Lyon au conseil d'administration d'Alliade Habitat.

Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2596 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

---

**N° B-2011-2602** - Adhésion de la Communauté urbaine de Lyon au Club Villes, Territoires et Changements Climatiques (ViTeCC) - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Charles rapporte le dossier n° B-2011-2602. Monsieur Charles, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur** : Le dossier concerne l'adhésion au club ViTeCC, c'est-à-dire Villes, Territoires et Changements Climatiques de la Caisse des dépôts et consignations, qui est plus un groupe de travail qu'un club, et qui mutualise les expériences des collectivités dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique. Surtout, il nous est utile dans le domaine du financement du plan climat, notamment dans le plan d'actions, sur le fonds de compensation local qui est directement associé avec la Caisse des dépôts qui nous

sert de support et d'expert technique pour permettre la création d'outils de financement innovant sur le plan climat.

On a une certaine chance d'avoir aussi, dans la filiale de la Caisse des dépôts, la CDC climat, des gens du Grand Lyon, qui ont travaillé avec un prédécesseur de monsieur Quignon. On en profite pour avoir l'expertise technique de la Caisse des dépôts et consignations sur les outils de financements carbone pour le plan climat. Il s'agit donc de l'adhésion au club ViTeCC.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES.

---

**N° B-2011-2603** - Garanties d'emprunts accordées à SCIC Habitat Rhône Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2604** - Garantie d'emprunt accordée à la société Rhône Saône Habitat auprès du Crédit foncier - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2605** - Garanties d'emprunts accordées à la SA-ESH Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2606** - Garanties d'emprunts accordées à la SA-ESH Habitations modernes et familiales (HMF) auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2011-2603 à B-2011-2606. Madame Pédrini, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur** : Merci monsieur le Président. J'ai 4 dossiers que je vais vous présenter.

Le dossier n° B-2011-2603 concerne des garanties d'emprunts accordées à SCIC Habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ce dossier concerne des emprunts garantis à 85 % pour l'acquisition en VEFA de 11 logements à Meyzieu, 9 PLUS et 2 PLAI. Le montant à garantir est de 890 579 €.

Le dossier n° B-2011-2604 concerne la garantie d'emprunt accordée à la société Rhône Saône Habitat auprès du Crédit foncier. Il s'agit d'une opération de construction de 3 logements situés à Mions et financés à l'aide d'un prêt social location-accession (PSLA). L'emprunt est de 85 %. Le montant à garantir est de 434 423 €.

Le dossier n° B-2011-2605 porte sur des garanties d'emprunt accordées à la SA-ESH Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt est garanti à 85 % et concerne l'acquisition-amélioration de 26 logements situés dans le 1er arrondissement de Lyon, soit 23 PLUS et 3 PLAI. Le montant total garanti est de 1 345 645 €.

Le dernier dossier n° B-2011-2606 porte sur des garanties d'emprunt accordées la SA-ESH Habitations modernes et familiales (HMF) auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le dossier concerne des emprunts garantis à 85 % pour, d'une part, l'acquisition en VEFA de 83 logements, 25 situés à Saint Fons, 51 à Champagne au Mont d'Or et 7 à Lyon 3°,

soit 42 PLUS, 12 PLAI et 29 PLS ainsi que la construction de 6 logements en PLS situés à Lyon 2°. Le montant total à garantir est de 7 776 970 €.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2603 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

---

**N° B-2011-2607** - Stratégie et outils de communication sur le projet urbain du Pont Schuman et ses voiries - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

**N° B-2011-2608** - Stratégie et mise en oeuvre de la communication sur le développement durable de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

**M. LE PRESIDENT** : Je rapporte les dossiers n° B-2011-2607 et B-2011-2608. Le premier dossier concerne une stratégie de communication sur le projet urbain du pont Schuman et le deuxième concerne la stratégie de mise en oeuvre et de communication pour le développement durable. Je vous donne acte de ces dossiers.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président REPPÉLIN.

---

**N° B-2011-2578** - Villeurbanne - Autorisation donnée à la société Altarea Cogedim de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 28, rue Colin à Villeurbanne, et cadastré sous les numéros 227 et 228 de la section BE - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2579** - Collonges au Mont d'Or - Autorisation donnée à l'Immobilier Rhône-Alpes de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées 2, rue Gayet et cadastrées sous les numéros 709 et 710 de la section AB - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2580** - Lyon 7° - Autorisation donnée à la société Sogifi de déposer une demande de permis de construire sur le tènement communautaire situé 31, 33, rue Paul Duvivier à Lyon 7° et cadastré sous le numéro 190 de la section BK - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2581** - Lyon 3° - Autorisation donnée à la société OPH du Rhône (OPH 69) de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les parcelles communautaires situées 204, 206, rue de Créqui à Lyon 3° et cadastrées sous les numéros 106 et 107 de la section AO - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2582** - Lyon 9° - Autorisation donnée à la société Nohao ou toute autre société se substituant de déposer une demande de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles cadastrées sous les numéros 42, 43, 44,



46, 48, 51 et 52 de la section BL et situées 11 à 17, rue des Tanneurs - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2583** - Saint Fons - Autorisation donnée à la société Arcade-SFHE de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées 10-12, rue Robert et Reynier à Saint Fons et cadastrées sous les numéros 122 et 123 de la section AE - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2584** - Lyon 7° - Bron - Lyon 3° - Saint Priest - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de construire - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2585** - Saint Priest - Autorisation donnée à la commune de déposer une demande de permis de construire portant sur une partie de la parcelle communautaire située rue Edmond Rostand et cadastrée sous le numéro 137 de la section CV - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2586** - Lyon 8° - Autorisation donnée à monsieur Caceres de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 227 route de Vienne et cadastré sous le numéro 449 de la section CI - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2615** - Nettoyage et inspection des réseaux aérauliques dans les immeubles et ouvrages gérés par la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 : nettoyage et inspection des réseaux aérauliques de l'Hôtel de Communauté - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2620** - Assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur les réseaux de chaud et froid urbains du territoire de la Communauté urbaine de Lyon sur les plans techniques et économiques ainsi que sur la maîtrise de l'énergie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2621** - Vaulx en Velin - Fourniture de gants de manutention équipements de protection individuelle (EPI) - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2627** - Lyon 3° - Marché subséquent aux travaux de cloisons et peinture à l'Hôtel de Communauté, suite à l'accord-cadre travaux de maintenance et petits travaux neufs sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : cloisons peinture - Autorisation de signer un marché de travaux - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2628** - Bron - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'IUT de l'Université Lyon 2 - Autorisation de paiement de la prime aux candidats, suite à une procédure de concours restreint - Rectification de l'erreur matérielle à la décision n° B-2011-2263 du Bureau du 18 avril 2011 - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2630** - Lyon 2° - Marché public de travaux - Rénovation du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Lot n° 2 : carrelage - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2609** - Base de données accueil Calendra maintenance, formation, acquisition de licences et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2011-2610** - Prestations de maintenance des plates-formes serveurs, dispositifs de stockage et de sauvegarde et des logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2011-2612** - Service de téléphonie fixe et de location de liaisons permanentes - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2011-2623** - Maintenance du logiciel standard HR Access et services associés - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec la société HR Access Solutions - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2011-2632** - Marché public relatif à la tierce maintenance des sites internet du Grand Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société AUSY - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2011-2633** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrrière pour une mission à Ouagadougou (Burkina Faso) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**N° B-2011-2634** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Gilles Buna pour une mission à Tokyo (Japon) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**N° B-2011-2635** - Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Jean-François Arrue pour une mission à Montréal (Canada) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2011-2578 à B-2011-2586, B-2011-2615, B-2011-2620 et B-2011-2621, B-2011-2627, B-2011-2628, B-2011-2630, B-2011-2609, B-2011-2610, B-2011-2612, B-2011-2623 et B-2011-2632 à B-2011-2635. Madame Frih, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur :** Merci monsieur le Président. Nous partons donc pour une série de 9 dossiers concernant des dépôts de demandes de permis de construire.

Pour le dossier n° B-2011-2578, il s'agit d'autoriser la société Altarea Cogedim à déposer une demande de permis de construire portant sur les tènements communautaires situés 28, rue Colin à Villeurbanne.

Pour le dossier n° B-2011-2579, il s'agit d'autoriser l'Immobilière Rhône-Alpes à déposer une demande de permis de construire portant sur les 2 parcelles communautaires situées 2, rue Gayet à Collonges au Mont d'Or.

Quant au dossier n° B-2011-2580, il s'agit d'autoriser la société Sogifi, ou toute société ou personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur le tènement communautaire situé 31, 33, rue Paul Duvivier à Lyon 7°.

Pour le dossier n° B-2011-2581, il s'agit d'autoriser la société OPH 69 à déposer des demandes de permis de construire et de démolir portant sur les parcelles communautaires situées 204, 206, rue de Créqui à Lyon 3°.

Concernant le dossier n° B-2011-2582, il s'agit d'autoriser la société Nohao à déposer une demande de permis de démolir et de construire sur les parcelles situées 11 à 17, rue des Tanneurs à Lyon 9°.

Pour le dossier n° B-2011-2583, il s'agit d'autoriser la société Arcade-SFHE à déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées 10-12, rue Robert et Reynier à Saint Fons.

Pour le dossier n° B-2011-2584, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à déposer des demandes de permis de construire portant sur une résidence située allée de Fontenay à Lyon 7° et sur un bâtiment situé 160, boulevard de l'Université à Bron et de déposer des demandes de permis de démolir portant sur des bâtiments situés 57, 59 bis et 61, avenue Lacassagne à Lyon 3° et 63, rue du Dauphiné à Saint Priest.

Pour le dossier n° B-2011-2585, il s'agit d'autoriser la ville de Saint Priest, ou toute société se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur une partie du bien communautaire situé rue Edmond Rostand à Saint Priest.

Pour le dossier n° B-2011-2586, il s'agit d'autoriser monsieur Caceres à déposer une demande de permis de construire portant sur le terrain communautaire situé 227, route de Vienne à Lyon 8°.

Pour le dossier n° B-2011-2615, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer un marché à bons de commande sur du nettoyage et inspection des réseaux aérauliques de l'Hôtel de Communauté.

Pour le dossier n° B-2011-2620, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer un marché à bons de commande pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur les réseaux de chaud et froid urbains du territoire de la Communauté urbaine sur les plans techniques et économiques ainsi que sur la maîtrise de l'énergie et tous les actes contractuels y afférents.

Pour le dossier n° B-2011-2621, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commandes

pour la fourniture de gants de manutention équipements de protection individuelle et tous les actes contractuels y afférents.

Pour le dossier n° B-2011-2627, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de travaux de cloisons et de peinture à l'Hôtel de Communauté et tous les actes contractuels y afférents.

Enfin, pour le dossier n° B-2011-2628, il s'agit d'autoriser le paiement d'une prime pour des prestations de maîtrise d'œuvre de bâtiment pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'IUT de l'Université Lyon 2. Il y avait une prime aux candidats et cette prime était erronée. Au lieu de 23 000 € TTC, c'était 23 000 € HT, soit 27 508 € TTC.

Pour le dossier n° B-2011-2630, il s'agit d'approuver l'avenant n° 1 à un marché public de travaux concernant la rénovation du Centre d'échanges de Lyon-Perrache où il y a eu des problèmes de carrelage.

Voilà pour les dossiers de monsieur Blein. Voulez-vous faire voter, monsieur le Président, avant que je passe à mes dossiers ?

**M. LE PRESIDENT :** Non, on les passe tous !

**Mme la Vice-Présidente FRIH :** Je continue.

Le dossier n° B-2011-2609 concerne la base de données accueil Calendra, la maintenance, la formation, l'acquisition de licences et prestations associées. Il s'agit d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution de ce marché et d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché à bons de commande.

Pour le dossier n° B-2011-2610, il s'agit d'approuver, d'une part, le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché de prestations de maintenance des plates-formes serveurs dispositifs de stockage et de sauvegarde et des logiciels associés et, d'autre part, le dossier de consultation des entreprises et l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer ce marché à bons de commande.

Le dossier n° B-2011-2612 concerne le service de téléphonie fixe et de location de liaisons permanentes. Ces prestations font actuellement l'objet de 2 marchés arrivant à échéance et, à la suite d'un refus de la Préfecture concernant l'attribution du lot n° 1 à France Télécom, les 2 marchés ne seront pas reconduits et sont relancés avec un allotissement identique.

Il s'agit donc de relancer la procédure et d'autoriser monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande.

Pour le dossier n° B-2011-2623, le marché envisagé a pour objet la maintenance du logiciel standard HR Access et services associés. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché à bons de commande avec la Société HR Access Solutions.

Pour le dossier n° B-2011-2632, il s'agit d'approuver l'avenant de transfert d'un marché conclu avec l'entreprise APX concernant la réalisation des prestations de maintenance des sites internet du Grand Lyon au profit de la société AUSY.

En effet, la société APX a cédé à la société AUSY Développement un fonds de commerce intégrant la conception et le développement d'applications informatiques ainsi que leur maintenance dans le cadre de contrats de TMA.

Pour le dossier n° B-2011-2633, il s'agit d'un mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Ouagadougou du 19 au 23 septembre 2011.

Pour le dossier n° B-2011-2634, il s'agit d'accorder un mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Gilles Buna pour une mission à Tokyo du 22 septembre au 1er octobre 2011.

Et pour le dossier n° B-2011-2635, il s'agit d'un mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mmes les Vice-Présidentes Nadine Gelas et Karine Dognin-Sauze, MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld, Jean-Yves Sécheresse, Jean-François Arrue, Gérard Claisse et Olivier Brachet ainsi que M. le Conseiller Patrick Huguet pour une mission à Montréal (Canada).

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans l'objet du rapport, le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Monsieur le Président Gérard Collomb, etc." et le 1° du **DECIDE**, il convient de lire :

#### - Modification 1

- "Monsieur le Président Gérard Collomb, madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze et messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Jean-François Arrue",

*au lieu de :*

- "Monsieur le Président Gérard Collomb, mesdames les Vice-Présidentes Nadine Gelas et Karine Dognin-Sauze, messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld, Jean-Yves Sécheresse, Jean-François Arrue, Gérard Claisse et Olivier Brachet ainsi que monsieur le Conseiller Patrick Huguet".

#### - Modification 2

- "du 27 septembre au 6 octobre 2011",

*au lieu de :*

- "du 27 septembre au 5 octobre 2011".

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2579 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

---

**N° B-2011-2611** - Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Diagnostic pré-opérationnel et suivi animation d'une OPAH, copropriété dégradée pour la copropriété François Ouest - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Convention de participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2613** - Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Mission de veille post-plan de sauvegarde sur les copropriétés

Cervelières-Sauveteurs - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Conventions de participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2011-2611 et B-2011-2613. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur** : Il s'agit de 2 projets de décisions concernant des appels d'offres pour le suivi des copropriétés en difficulté à Vaulx en Velin, la copropriété François Ouest et les copropriétés Cervelières-Sauveteurs. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

En référence à la discussion sur le plan climat, j'ajoute que, pour l'une des copropriétés, les discussions sont engagées pour arriver à prendre les décisions depuis 1998. Cela fait réfléchir.

**M. le Vice-Président CHARLES** : Il y a quand même eu une étape entre temps, depuis le Grenelle de l'environnement, c'est le passage de l'unanimité à la majorité dans les décisions des copropriétés. Je pense que ça devrait aider quand même.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

---

**N° B-2011-2617** - Etudes et expertises sur le transport de marchandises en ville - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° B-2011-2617. Madame Vullien, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur** : Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer un marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert concernant les études et expertises sur le transport de marchandises en ville. Le groupement retenu est l'entreprise Interface/Jonction avec un montant global minimum de 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC et un maximum de 800 000 € HT, soit 956 800 € TTC.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

**M. LE PRESIDENT** : Je vous remercie et je lève la séance.

*La séance est levée à 10 heures 45.*

---